

Objektyp: **TableOfContent**

Zeitschrift: **Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat**

Band (Jahr): **61 (1988)**

Heft 7-8

PDF erstellt am: **13.09.2024**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

### **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## Édition

Section romande de  
l'Union suisse pour  
l'amélioration du logement,  
8, rue Clos-de-Bulle,  
1004 Lausanne.

## Bureau de la section romande

Bernard Vouga, architecte,  
Lausanne, président.  
René Gay,  
Genève, vice-président.  
Pierre Liniger,  
Lausanne, secrétaire.  
Adriano Rizzetto,  
Lausanne, caissier.

## Rédacteur principal

François-Joseph Z'Graggen,  
architecte EPFL/SIA,  
Département des travaux publics,  
10, place de la Riponne,  
1014 Lausanne,  
tél. (021) 44 72 31.

## Rédacteurs

G. Collomb, R. Hermenjat,  
P. Liniger, R. Quincerot,  
H. Robert-Charrier, W. Tüscher,  
M. Vianu, E. Weber.

## Comité de rédaction

Président: B. Vouga.  
Membres:  
MM. R. Gay, P. Gilliland.

## Administration et publicité

2, av. de Tivoli, 1007 Lausanne,  
tél. (021) 20 41 41.  
Chèques postaux 10-6622-9.

## Diffusion

La revue *Habitation* est l'organe  
officiel des sociétés coopératives  
d'habitation affiliées à l'USAL  
Section romande de l'Union  
suisse pour l'amélioration du  
logement, du Groupe de Suisse  
occidentale et du Groupe du  
Valais, de l'ASPAN (Association  
suisse pour l'aménagement  
national), de la FAS (Sections  
romande et genevoise de la  
Fédération des architectes  
suisse).

## Abonnement

Suisse: Fr. 35.- par an.  
Etranger: Fr. 45.-  
Prix du présent numéro: Fr. 5.-

Maquette et impression:  
Imprimeries Populaires, Lausanne.

Couverture: projet **La C**,  
concours de Saint-Légier.

HABITATION

revue mensuelle romande

# L'IMPORTANCE DE L'USAGER

## Editorial

Parler de l'usager, c'est toucher le point Omega de notre revue, son double public, car:

- ce n'est pas seulement constater que la relation architecte-usager n'est pas parfaite parce que l'architecte ne s'intéresserait pas assez à l'usager;
- c'est envisager aussi que l'usager est mal conditionné à l'égard de l'architecture.

La satisfaction de l'usager dépend d'éléments de confort dont certains sont absolus, d'autres nécessaires, quelques-uns même superflus.

De plus, ces éléments sont de nature opposée ou complémentaire, puisqu'ils ressortissent partie au quantitatif, partie au qualitatif.

L'ensemble est encore relativisé par des notions de fréquence ou de durabilité. Par exemple un bruit fort est un inconfort acceptable si exceptionnel et court, et par le fait que l'espèce humaine est la plus adaptable du règne animal.

Le développement atteint par notre civilisation fait que tant du point de vue économique que du point de vue normatif, le niveau de confort quantitatif est relativement facile à établir et rendu disponible à chacun, si l'on excepte le quart monde toutefois.

Il en va tout autrement pour le qualitatif qui touche la sphère culturelle où s'opposent un conditionnement réducteur, créé par la normalisation sociale et la mode, et un mobile philanthropique de l'architecte, créé par l'aspiration à assouvir les besoins de confort propres d'un usager, de lui fournir un bonheur d'habiter par la recherche constante d'un habitat adéquat.

La bonheur d'habiter est essentiellement lié à des innovations typologiques et formelles, porteuses de et portées par une avancée culturelle.

De la même manière que les sciences sociales induisent une ouverture chez l'architecte, l'architecture doit induire une avancée culturelle chez l'habitant.

Au contraire, l'usager s'accommode trop souvent de la dernière cuisine que l'on voit dans tous les dépliant et revues, mais dans un appartement pauvre typologiquement et banal architecturalement.

Et de nombreux maîtres d'ouvrage du logement social n'aspirent qu'à faire réaliser ce qui ressemble au secteur haut standing, tout en limitant le progrès à des éléments de détail ou purement quantitatifs, sans souci de réflexion architecturale.

Ce secteur haut standing commence aussi à s'intéresser à l'architecture comme le montrent certaines réalisations et le concours de Saint-Légier. Est-ce pour mieux satisfaire l'usager ou simplement pour mieux vendre?

Si la sphère financière contribue ainsi à l'édification culturelle de l'homme, elle accède à une respectabilité nouvelle!

Cependant, aux dernières nouvelles, une fois de plus la rétivité des autorités semble compromettre l'architecture; la Municipalité, représentée partant dans le jury, va peut-être se désolidariser de celui-ci.

Cela confirme le hiatus entre professionnels et usagers ou leurs élus, et montre à l'évidence l'importance du culturel: lorsque l'architecture, comme d'autres disciplines, seront abordées plus largement dans les médias (et peut-être dès l'école primaire), on pourrait imaginer une évolution du goût de la population (ce que j'appelle des avancées culturelles) qui se répercutera sur l'ouverture des autorités.

FJZ

## SOMMAIRE

Plaidoyer pour la cuisine

« Les Osches » à Saint-Légier: concours d'architecture sur invitation

Intéresser l'architecte à l'usager: les premières années de la revue *Architecture & Comportement*

« CONTROVERSE »: la qualité du logement

L'arc-en-ciel apprivoisé: la couleur dans l'habitat

Lorsque les ingénieurs se font mécènes: Thierry Lenzin à Epalinges

Presse et architecture: une question de qualité

## Architecture

4

9

16

## Gazette des coopératives

20

22

23

24

## USAL - législation

Réunion d'information d'une délégation de la Section romande de l'USAL à Fribourg

La construction de logements dans le canton de Vaud

Société coopérative d'habitation Lausanne (SCHL): la 67<sup>e</sup> assemblée générale ordinaire du 3 juin 1988

25

26

27

## Lire - voir - entendre

Charles-André Meyer: L'architecture patrimoniale

28

## Renseignements techniques

31

Au sommaire du prochain numéro: Genève.